

PAIEMENT PAR INTERNET

Les états de compte émis par le Collège Jean-de-Brébeuf peuvent être payés par Internet dans plusieurs institutions bancaires : Desjardins, Banque CIBC, Banque Laurentienne, Banque de Montréal, Banque Nationale, Banque Royale, Banque Scotia, Banque Tangerine, Banque TD.

Pour les clients de la Banque Nationale, il est possible d'effectuer votre paiement par Internet ou par téléphone (1-888-TELNAT-1 ou 1-888-835-6281).

Le délai de traitement entre le moment où le paiement est effectué par le payeur et la réception du paiement au Collège Jean-de-Brébeuf **peut varier entre 24 à 48h** selon l'institution bancaire utilisée.

PROCÉDURE POUR PAYER EN LIGNE :

1. Utilisez le service "Paiement de facture en ligne"
2. Choisissez l'option "Ajouter une facture/fournisseur"
3. Sélectionnez le fournisseur en faisant une recherche par mot clé avec le mot « brebeuf » (sans accent) ou "COLLEGE JEAN-DE-BREBEUF" puis saisissez le numéro pour paiement électronique.

IMPORTANT : Si vous utilisez un téléphone intelligent ou une tablette pour effectuer le paiement, le libellé peut différer.

Chaque client a son propre numéro pour paiement électronique. Il est important d'effectuer le paiement avec le numéro indiqué sur l'état de compte.

Si votre numéro de référence change, il est important de contrôler le numéro pour paiement électronique.

NO pour paiement électronique sur l'état de compte
14 chiffres commençant par 1, 2 ou 3

Veuillez noter que le reçu fiscal des activités artistiques ou pour condition physique sera émis en fin d'année à la personne associée au numéro de référence utilisé lors du paiement et pour qu'un reçu soit émis, il est nécessaire que les frais de l'activité soient payés avant le 31 décembre.